

SUD EDUCATION CRETEIL

Comptes annuels

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

Bilan

ACTIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
51 : banques, établissements financiers et assimilés	36 983 €	20 737 €
53 : Caisse	10 €	
Total chapitre 5	36 993 €	20 737 €
Total général de l'actif	36 993 €	20 737 €

PASSIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
10 : Fonds syndicaux et réserves	4 766 €	4 231 €
<i>dont 10-105 : fonds syndicaux</i>	4 766 €	4 231 €
<i>dont 106 : réserves</i>		
11 : Eléments en instance d'affectation	18 538 €	18 538 €
12 : Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	13 689 €	
Total chapitre 1	36 993 €	22 769 €
Total général du passif	36 993 €	22 769 €

Compte de Résultat

	Solde	
	N	N-1
60 : Achats et variations des stocks	14 377 €	
61 : Services extérieurs	9 542 €	
62 : Autres services extérieurs	20 191 €	
65 : Autres charges de gestion courante	31 106 €	
67 : Charges exceptionnelles	40 €	
6 : COMPTES DE CHARGES	75 256 €	
75 : Autres produits de gestion courante	88 945 €	
dont 756 : Cotisations	88 928 €	
7 : COMPTES DE PRODUITS	88 945 €	

Résumé du compte d'exploitation	Charges	Produit
Totaux	75 256 €	88 945 €
Résultat d'exploitation	13 689 €	
Totaux généraux	88 945 €	88 945 €

Produits	88 945 €
Charges	75 256 €
Résultat de l'exercice	13 689 €
<i>Provision pour congrés</i>	
<i>Provision pour élections</i>	

Annexe au comptes annuels

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

1) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2011 ET REGLES COMPTABLES

SUD Éducation Créteil publie pour la première fois ses états financiers pour l'exercice 2012/2013 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Son exercice comptable est du 01/09/2012 au 31/08/2013 de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

- * Continuité d'exploitation
- * Permanence des méthodes comptables
- * Indépendance des exercices
- * Non compensation

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthodes des coûts historiques.

Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

2) NOTE SUR LE BILAN

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement.

3) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.

Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cour de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges. Le reliquat à verser à la fédération à la clôture de l'exercice figure dans le compte "charges à payer".

4) LE TABLEAU DES RESSOURCES

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2012/2013 :

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	88 928,22 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	16,96 €
Produits financiers	0,00 €
Total des Ressources	88 945,18 €

5) LES COTISATIONS

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

6) PERSONNEL

Le syndicat ne dispose pas de salarié. Le ministère de L'Education Nationale attribue chaque année un certain nombre de décharges à la fédération. Pour 2012 2013, il a été attribué 118,78 ETP à la fédération SUD Education dont 8,198 ont été utilisés par le syndicat

7) AFFECTATION

Le résultat 2012/2013 sera porté en réserves générales pour 13688 €. Il sera affecté pour 13688 € en réserves dédiées pour la campagne d'élections professionnelles de 2014/2015.

Provisions				
Intitulé	Solde 01/09/2012	Total Debit	Total Crédit	Solde 31/08/2013
Report à nouveau (solde créditeur)	18 538,16 €	0,00 €	0,00 €	18 538,16 €
Résultat de l'exercice (excédent)	0,00 €	0,00 €	13 688,80 €	13 688,80 €
Total des provisions	22 769,32 €	1 700,00 €	15 923,40 €	36 992,72 €

8) EVENEMENTS RECURENTS PURIANNUELS

Catégorie d'action	Montant à l'ouverture	Augmentation	Utilisations	Montant à la clôture
Réserves congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réserves élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

9) ETAT DES FONDS SYNDICAUX

FONDS SYNDICAUX	Montant à l'ouverture	Augmentation	Utilisations	Montant à la clôture
Réserve	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report à nouveau	18 538,16 €	0,00 €	0,00 €	18 538,16 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	13 688,80 €	0,00 €	13 688,80 €
Provisions diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

10) AFFILIATION

Le syndicat est affilié à l'Union Syndicale SOLIDAIRES locale (si c'est le cas). A ce titre il verse une cotisation annuelle fixe par adhérent qui ne constitue pas une partie de la cotisation de ce dernier. A ce titre il a été versé 884,27 € en 2012/2013